RESUME SUJET 10

ENTONACION, RITMO Y ACENTO.

0. INTRODUCTION

La graphie du français est séparée de sa prononciation; c'est dû à cela que lorsqu'on parle de sons il faut recourir à un autre alphabet (API). Cet alphabet repose sur un principe rigoureux:

"Un signe pour un son, un son par un signe".

Voici Georges [vwasi3uR3]

Pour la transcription la séparation des unités ne correspond pas à la distribution en mots; les signes de ponctuation disparaissent et on met des flèches pour indiquer si la voix monte ou descend.

Dans le sujet 9 nous avons étudié les différents phonèmes du système français, et ici nous allons nous consacrer à l'étude de la prosodie, à savoir l'intonation, le ton, l'accent et le rythme.

I. *PHONÉTIQUE ET PHONOLOGIE*

Termes employés longtemps pour désigner l'étude des sons:

- 1871 phonétique: ensemble de sons d'une langue. -
  phonologie: science de la phonétique.
- Néogrammairiens:
  - Phonétique: description des sons.
  - Phonologie: évolution des sons.
- Saussure intervertit ces 2 sens.

Lorsqu'on applique à l'étude des sons des notions telles que "système", "signifiant", "signifié"... le départ de la *Phonologie* aura lieu.

Ainsi, à l'heure actuelle la *Phonétique* est l'étude des sons du langage considérés dans leur réalisation concrète et indépendamment de leur fonction linguistique.

Tandis que la *Phonologie* est la science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique (LES PHONÈMES).

II. *LA PROSODIE*

Les traits suprasegmentaux ou *prosodèmes* sont des unités phoniques fonctionnelles qui doivent se combiner à un phonème ou à une succession de phonèmes pour pouvoir apparaître dans la chaîne parlée (le ton, l'intonation, l'accent).

L'intonation et le ton ont la même nature physique et physiologique, la mise en valeur se faisant par la mélodie.

- *L'intonation* renseigne sur l'état d'esprit; elle est indépendant de la langue, donc la colère, l'interrogation.... s'exprime avec la même intonation dans des langues même non apparentées.
- *Les tons* ont la même valeur distinctive que les phonèmes dans langues comme le suédois, le chinois, le norvégien.... mais ce n'est pas le cas du français.
- *L'accent d'intensité* met en relief une unité à l'aide de l'intensité sonore. Il a 3 fonctions:
  - distinctive (langues à accent libre). - démarcative (langues à accent fixe).
  - contractive (mise en relief de certaines sections de la chaîne ayant une valeur significative).

III. *LE RYTHME*

Il faudrait dire que le Rythme de la Langue est constitué par tous les procédés dont on va parler qui influencent "l'organisation temporelle de la phrase"

- groupe rythmique p groupe accentuel, tonique.
- accent tonique du mot, du groupe.
- égalité de durée des voyelles inaccentuées.
- liaison - enchaînements.
- silences (chute de [9]).
- l'élision, etc..

"Organisation dans le temps du déroulement des sons".
- Le rythme verbal organisation temporelle de la phrase et du mot.
- Le rythme gestuel périodicité des gestes (marche, danse, etc.).

IV. ACCENTUATION ET SES PROBLÈMES

La prononciation correcte d'une phrase est commandée par certaines exigences: les groupes prononcés ne correspondent pas à la division graphique en mots.

L'accent d'intensité consiste à mettre en relief, dans un mot à plusieurs syllabes, une syllabe par rapport aux autres.

Il y a des langues qui ont un accent d'intensité ou tonique/LIBRE (l'espagnol, l'allemand).

Par contre, le français possède aussi un accent d'intensité qui est fixe et frappe toujours la dernière syllabe articulée (amateur, Marie...) Cet accent provoque souvent un allongement de la voyelle.

- Le français est une langue à accent de groupe, non de mot: l'accent ne frappe pas chaque mot, mais délimite un groupe qui a son unité.

- Les accents tendent à délimiter dans la phrase des groupes de "sens" et en déterminer la bonne "respiration" (bref, à marquer le RYTHME).

- L'accent coïncide parfois avec une pause; celles-ci sont plus ou moins importantes et dépendent étroitement du débit du locuteur; les pauses déterminent *les groupes phoniques.*

- Régulièrement repartis, les accents peuvent servir à des fins esthétiques (POÉSIE...)

L'accentuation normale peut être accompagnée d'une autre:

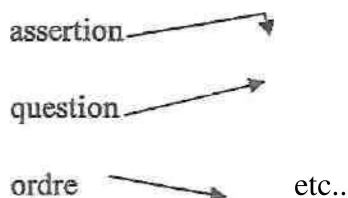
- soit pour traduire l'émotion du locuteur (le mot important est détaché par un ac cent dans la première syllabe).
  - C'est effrayant!
  - C'est incroyable!
- soit pour mettre en évidence une syllabe capitale, pour la compréhension du mes sage.
  - inverser et déverser
- Donc, la succession des syllabes du français oral n'est pas monocorde, mais tout au contraire, elle s'accompagne d'accent d'intensité qui détermine des groupes de sens cohérents.

Tous ces problèmes d'accentuation contribuent à marquer le *Rythme* en français.

V. L'INTONATION ET SES PROBLÈMES

La phrase s'accompagne d'une certaine mélodie, appelée intonation (modulation).

Soit la phrase: "Il est parti", selon l'intonation adoptée par le locuteur, l'auditeur reconnaîtra une assertion ou une question, etc..



etc..

En générale, l'intonation du français repose sur une courbe mélodique ascendante et une autre descendante.

Si la phrase est courte, la seconde intervient au moment de l'articulation de la dernière syllabe. Si elle est longue, le problème devient plus complexe: la voix "décroche" sur une syllabe plus ou moins proche de la fin de la phrase.

VI. PROBLÈMES DE PRONONCIATION (RYTHME)

a) Difficultés des problèmes

- La graphie du français repose souvent sur des bases étymologiques (six [s], sixième [z]...).
- La prononciation diffère selon les régions.

- Prononciation différente en fonction du milieu socio- culturel (le locuteur a tendance à économiser ses efforts, de là la réduction du nombre des phonèmes).
- La prononciation correcte du français est celle du "parisien cultivé" ???

b) Quelques points de repère

1. Prononciation de consonnes:

- Les doubles consonnes se prononcent comme la simple correspondante, sauf:
  -face à un cas de préfixation.
  -dans le cas où elle sert à opposer un imparfait et un conditionnel (courait 4= courrait).
  -lorsque 2 consonnes identiques sont ensemble grâce à la chute d'un *e* muet.
  - *le h* n'est jamais prononcé.

2. Prononciation des semi-voyelles

On risque de confondre la semi-voyelle avec la voyelle correspondante.
La règle sera qu'on a une semi-voyelle sauf quand son emploi rend impossible la prononciation.

3. Prononciation des voyelles

- ***Le "e" muet***

La graphie est *e* (ou en désinence *es, ent).*

Il peut se trouver dans un mot en toute position.

Sa prononciation éventuelle dépend de la région et du niveau de langue adopté.

On doit faire attention à la place du [9] dans le groupe accentuel et non pas dans le mot:

- au début d'un groupe accentuel, sa prononciation est nécessaire dans les mots:

  - DEHORS
  - Derrière 2 consonnes: PRENEZ,....
  et facultative dans les autres cas.
  - en finale du groupe (Faites-le!, Elle est blanche.... dans ce cas, la prononciation est toujours superflue, sauf dans les mots:
    -LE
    -CE, lorsqu'ils sont accentués.
  - à l'intérieur d'un groupe: ici, la prononciation dépend du niveau adopté.

  (Un cheval *de* course)

Mais en général elle est nécessaire quand aide à la bonne articulation du groupe (e précédé de plus d'une consonne prononcé: de belles crevettes....).

Les voyelles à double timbre

Il y a des normes de prononciation de [e] / [ɛ], [a] / [ɑ], [o] / [ɔ], mais ces différences sont souvent neutralisées, sauf dans le cas de [e] / [s].

4. Les liaisons

Elle est spécifique des langues qui n'ont pas une orthographe phonétique.

- Elle consiste à prononcer une consonne finale (ordinairement muette) d'un mot lorsque ce mot s'intègre dans un groupe et que sa consonne finale entre en contact avec la voyelle (ou *h* muet) qui ouvre le mot voisin.

  Ex:

  - Quand? [kâ]
  - Quand on voudra. [kâtôvudRa]. Il est difficile de dire avec précision quand il faut on non faire la liaison (niveau de langue...).
  - Elle est un signe de cohésion entre 2 unités voisines:
  -Elle ne peut se faire qu'à l'intérieur d'un groupe accentuel.
  -Elle est parfois un facteur important de bonne communication.

Remarque:

certains consonnes changent en liaison

d>t f>v s, x>z

- les voyelles nasales peuvent se dénasaliser

VIL COMPARAISON AVEC L'ESPAGNOL

- Particularité spécifique de l'espagnol: groupes phoniques de 8 syllabes.
- Traits suprasegmentaux:
  - *pause:* interruption de la chaîne phonique.
  - *l'accent:* l'espagnol est une langue à accent libre, donc l'accent constitue un trait distinctif capable de différencier des signifiés.

  -*l'intonation* est la même dans les 2 langues.
  - *la quantité* doit être prise en compte en espagnol quand il y a une coïncidence de sons homologues; ils deviennent un seul d'une plus grande durée.

En français on a recours à des procédés pour éviter la fusion de 2 sons homologues:

- Liaison.
- ajout d'un phonème inexistant.
- l'apostrophe (l'élision).

Procédés qui n'existent pas en espagnol.